

Quels sont les principaux produits pouvant être quantifiés par les labo

Les cases vertes indiquent que la quantification est possible.

		CHRU Lille	IRCGN	LF
Stimulants	Cocaïne			
	Amphétamine			
	Méthamphétamine			
Opiacés	Héroïne			
	Morphine			
	Codéine			
	6-monoacétylmorphine			
	Acétylcodéine			
	Noscapine			
	Thébaïne			
Papavérine				
Cannabinoïdes	THC			
	CBD			
	CBN			
Empathogènes	MDMA			
	MDEA			
	MDA			
Hallucinogènes	Kétamine			
	LSD [Buvard / Timbre]			
	LSD [Liquide]			
Divers	GHB			
Produits de coupe fréquents	Paracétamol			
	Caféine			
	Lévamisole			
	Phénacétine			
	Lidocaïne			
	Procaïne			
	Hydroxyzine			
	Tétracaïne			
Dextrométorphan				

Au sujet des nouveaux pr

Tous les laboratoires sont en mesure d'identifier tous les NPS mais solutions standards et qu'une méthode de dosage a préalableme spécifiée à la coordination nationale qui indique

Quand collecter ?

1. EFFETS INDÉSIRABLES

Le produit est suspecté d'avoir provoqué des **effets indésirables**. Par effets indésirables est entendu une **réaction nocive et non voulue** se produisant suite à la consommation d'un produit psychoactif à une dose *a priori* habituelle .

Exemples : un usager se plaint de perte de mémoire et de délire après injection d'héroïne ; un usager ressent des nausées et des bouffées de chaleur avant de perdre connaissance suite à la consommation d'une poudre de MDMA.

2. EFFETS INHABITUELS

Un produit ou mélange de produits provoquant des **effets qui ne correspondent pas aux effets attendus** sans que ces effets soient qualifiés d'indésirables.

Exemple : fortes hallucinations visuelles lors de la consommation d'ecstasy ; intense fatigue après une consommation de cocaïne.

3. ABSENCE D'EFFET

Le produit n'a entraîné aucun effet.

En revanche tous les effets décrits comme plus ou moins forts que les effets habituels ne sont pas considérés comme des critères de collecte satisfaisants.

4. PRODUIT NOUVEAU OU RARE

- Lorsqu'un produit présente un **caractère de nouveauté** : une **substance psychoactive nouvelle** seule ou en mélange ou présentée sous une **forme galénique nouvelle**.

Exemple : un comprimé ou une poudre qu'un revendeur présente comme une nouveauté. Un échantillon de poudre baptisée Paradise supposée contenir un mélange de MDMA et de mescaline.

- Une substance psychoactive dont l'**usage à but récréatif n'a encore jamais été rapporté**.

Exemple : des comprimés de modafinil (psychostimulant) vendus en milieu festif.

5. PRODUIT NON RECONNU PAR CCM

Une substance non identifiée par la technique de chromatographie sur couche mince.

6. VEILLE ACTIVE

Lorsque le **suivi d'un produit** a été jugé **nécessaire** par la coordination nationale ou par la coordination régionale en accord avec la coordination nationale.

Bien remplir le questionnaire (1)

Cas particuliers suivant les laboratoires et les produits



Numéro de questionnaire

Feuillet blanc : à conserver
Feuillet bleu : à envoyer à l'OFDT
Feuillet rose : à envoyer au laboratoire

Laboratoire d'analyse

- CHU de Lille SCL Paris LPS Ecully (Lyon) LPS Marseille
 LPS Paris LPS Toulouse LPS Lille IRCGN

A INFORMATIONS GÉNÉRALES

. Personne à l'origine de la demande d'analyse

Nom

Profession

Titulaire d'une carte SINTES Oui Non

Structure Nom

CSAPA

Rue

CAARUD

Code postal Ville

Tél

E-mail

. Produit collecté

Date de collecte / /

Aspect comprimé poudre gélule liquide autre

Couleur Logo (si comprimé)

Quantité achetée ou reçue par l'utilisateur g unités ml gouttes

Coût total de cette quantité €

Appellation sous laquelle le produit été acheté ou donné à l'utilisateur

Contenu supposé avant consommation

Nouveau produit de synthèse (NPS) / Research Chemicals (RC)

. Mode d'approvisionnement

Revendeur habituel

Revendeur occasionnel

Internet (acheté directement par l'utilisateur) Oui Non

Darknet / Deep web (acheté directement par l'utilisateur) Oui Non

Autre

. Provenance et diffusion (provenance géographique, accessibilité, identification d'un groupe particulier d'utilisateurs, disponibilité dans la région, etc)

.....

.....

.....

B

MOTIF DE COLLECTE

Effets inattendus

Effets indésirables bénins

Effets indésirables graves

Produit nouveau ou rare

Produit non reconnu par la CCM

À la demande de l'OFDT

Autre

.....

Voici une liste de conditions à respecter pour l'envoi d'échantillons vers certains laboratoires. Ceci afin de faciliter leur travail et réduire les délais de rendu de résultats.

En cas de doute, appelez la coordination.

1. L'IRCGN (Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale)

- ⇒ Ne préfère pas recevoir de forme liquide,
- ⇒ Une quantité de 60 mg est nécessaire pour l'identification (30 mg) et la quantification (30 mg).



2. Les LPS (Laboratoires de la Police nationale)

- ⇒ Ne préfère pas recevoir de forme liquide.

3. Le LPS d'Ecully (Lyon)

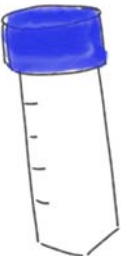
- ⇒ Ne préfère pas recevoir de collecte de cannabis que ce soit sous forme résine ou sous forme d'herbe.



4. L'ensemble des laboratoires SINTES

- ⇒ À propos des échantillons collectés et envoyés suivant le critère de **non reconnaissance à la CCM** :

- ◆ Les laboratoires souhaiteraient, dans la mesure du possible, recevoir en plus ou à la place du toxitube la forme originelle de l'échantillon. Comme il s'agit le plus souvent de nouvelles molécules, cela leur permet d'employer toutes les méthodes analytiques possibles pour pouvoir les identifier, ce qui n'est pas possible avec la forme liquide du toxitube.
- ◆ Les toxitubes doivent être placés dans des tubes en plastiques à fond conique fermés pour éviter la casse lors du transport et de la manipulation du courrier.



- ⇒ Cas nécessitant l'envoi d'une **quantité plus importante** de poudre :

- ◆ le produit a entraîné une réaction dermatologique
- ◆ le produit s'est solidifié/géliné au moment de la préparation



- ⇒ **Pour toutes collectes de fentanyl et dérivés, mentionner sur le sachet « Produits dangereux. À manipuler avec précaution ».**

À qui l'envoyer ?

Tous les laboratoires SINTES sont susceptibles de pouvoir analyser les produits collectés. Cependant, suivant les laboratoires et les méthodes analytiques employées, les exigences vis-à-vis des formes galéniques des produits collectés sont différentes.



1. Les poudres et comprimés

Les poudres et les comprimés peuvent être analysés **par tous les laboratoires** et la quantification sera possible à condition que le laboratoire possède la solution standard de référence de la ou des molécule(s) identifiée(s) dans la poudre ou le comprimé (voir pages suivantes). **Pour les comprimés artisanaux (ex : ecstasy), la quantification de la MDMA n'est fiable que si le comprimé entier est analysé.**

2. Les liquides

Les formes liquides sont à envoyer aux **laboratoires du CHRU de Lille ou du SCL de Paris**. Les laboratoires de l'INPS (LPS d'Ecully, de Lille, de Marseille, de Paris et de Toulouse) ainsi que le laboratoire de l'IRCGN à Cergy-Pontoise ne sont pas en mesure de réaliser d'analyse sur des liquides. Enfin, la quantification sera possible à condition que le laboratoire possède la solution standard de référence de la ou des molécule(s) identifiée(s) dans le liquide (voir pages suivantes).



3. Les buvards

Les formes buvards sont à envoyer en priorité aux **laboratoires du CHRU de Lille ou du SCL de Paris**. Les autres laboratoires peuvent également analyser ce type d'échantillon mais sont plutôt favorables à ne recevoir que des formes poudres ou comprimés. La quantification de la ou des molécule(s) identifiée(s) dans les buvards n'est pas réalisable. Une semi-quantification peut éventuellement être réalisée mais elle ne sera effectuée que si cela est vraiment nécessaire ce qui reste à l'appréciation des coordinations régionales et nationale.



4. Les résines ou végétaux

Les résines et végétaux peuvent être analysées par **tous les laboratoires** et la quantification sera possible à condition que le laboratoire possède la solution standard de référence de la ou des molécule(s) identifiée(s) dans la résine ou le végétal.



5. Les autres formes

Pour toute autre forme, la coordination régionale devra contacter la coordination nationale pour organiser l'envoi de la collecte vers le laboratoire le plus adapté.

POURQUOI ?

Tous les éléments sont indispensables à la bonne compréhension du cas et permet aux coordinations nationale et régionale ainsi qu'à vous, en tant que collecteur, d'apporter le message le plus adapté possible à l'utilisateur au moment du rendu de résultat.

Cela permet également de réagir plus rapidement et de manière plus efficace face à un cas sanitaire grave.

Cocher la case correspondant au laboratoire vers lequel l'échantillon est envoyé. Cela permet un meilleur suivi des échantillons.

Il est nécessaire de bien remplir les coordonnées pour pouvoir identifier le collecteur. Cela permet un meilleur suivi des échantillons.

Les renseignements sur le produit permettent d'orienter les analystes pour employer les bonnes techniques et parvenir au mieux à l'identification des molécules présentes dans le produit collecté.

Le mode d'approvisionnement ainsi que la partie « Provenance et diffusion » sont importantes à remplir. Les renseignements permettent de mieux évaluer la diffusion d'un produit identifié comme dangereux et ainsi mieux adapter les messages d'alerte.

Ne pas oublier de cocher la case correspondant au motif de la collecte :

- Les effets inattendus sont des effets différents de ceux censés être provoqués par le produit consommé ou différents de ce qu'a pu ressentir l'utilisateur lors d'une consommation précédente d'un même produit.
- Les effets indésirables bénins sont des effets indésirables d'une intensité moyenne et/ou avec une durée courte.
- Les effets indésirables graves sont des effets indésirables d'une intensité forte et/ou d'une durée longue. **Tout effet indésirable ayant entraîné l'intervention d'un médecin voire une hospitalisation est considéré comme grave.**
- Sont considérés comme produits nouveaux ou rares tous les produits peu observés habituellement dans la région de la collecte.
- Un produit non reconnu par la CCM est un produit qui n'a pas pu être identifié lors de l'analyse par la technique de chromatographie sur couche mince.
- La veille active de l'OFDT correspond à une demande de la coordination nationale ou régionale pour le suivi d'une substance particulière.
- « Autre » concerne tous les autres motifs de collecte. Une justification est nécessaire.

Bien remplir le questionnaire (2)

L'âge de l'utilisateur ainsi que sa fréquence de consommation sont des informations importantes pour aider à la compréhension des causes ayant pu entraîner les effets ressentis. En effet, les réactions face à la prise d'un produit ne seront pas les mêmes si l'utilisateur est jeune et novice ou s'il est plus âgé et expérimenté.

Les informations sur les quantités consommées et la voie d'administration associées au résultat d'analyse peuvent aider à la compréhension des effets ressentis.

L'information sur les produits associés permet de rapidement repérer les risques d'interactions ou d'une éventuelle potentialisation des effets.

Décrire avec le plus de détails possibles les effets ressentis par l'utilisateur qu'ils aient été inhabituels, indésirables ou même attendus.

L'information sur les éventuelles consommations par d'autres personnes et s'ils ont plus ou moins ressenti les mêmes effets permet parfois de confirmer ou rejeter le produit comme cause des effets inhabituels et/ou indésirables ressentis.

C **CONTEXTE DE CONSOMMATION**

. Usager
Sexe femme homme Âge /__/__/__ / ans

. Fréquence de consommation du produit
 expérimentale (1ère consommation) répétée (au moins 10 fois dans l'année)
 occasionnelle (moins de 10 fois dans l'année) régulière (au moins 10 fois dans le mois)

. Consommation lors de la dernière prise
Produit collecté
Quantité consommée :
- à la dernière prise
- dans les 12 dernières heures

Le produit a été : ingéré fumé Autre
 sniffé injecté

Produit(s) associé(s)
Alcool oui non quantité :
Cannabis oui non quantité :
Autre(s)* : quantité :
..... quantité :
..... quantité :

* y compris médicaments dans les 12 h

. Effets ressentis inattendus et/ou indésirables
Date de survenue des troubles /__/__/__/__ /
Délai entre consommation du produit et survenue des troubles
Durée des troubles

Prise en charge médicale oui non
Hospitalisation oui non

. Description des effets ressentis :

. Consommation par d'autres personnes oui non
Combien ? [____]
Lien avec l'utilisateur :
Le contexte :
Ces personnes ont-elles présenté des symptômes identiques ? oui non
Ou d'autres symptômes :